Résumé : Transparence et réforme de la police, archéologie du fichier de police de Guillauté à Bertillon.

La communication a pour ambition de revenir sur trois moments historiques de constitution de fichiers de police entre 1749 et 1914, afin d’appréhender la manière dont ceux-ci entendent produire efficacement de l’ordre. Ces dispositifs de sécurité agissant en lieu et place du système juridique, jugé inopérant pour harmoniser la société traduisent la volonté de la pacifier en recourant à de sous-systèmes normatifs tels que la discipline ou l’hygiénisme social. De sorte que le fichier de police se caractérisera constamment par un regard méfiant sur le droit, le disqualifiant comme discours et pratique organisant légitimement la mise en scène du grand théâtre social. Le fichier de police, dont l’omniscience est au cœur de sa logique, aura pour objectif dans un premier temps d’immobiliser la circulation grandissante des personnes au XVIIIe siècle, de connaître et de reconnaître avec certitude les récidivistes au XIXe siècle, puis enfin de prévenir et de prédire les conduites à risques en ce début de XXe siècle. Ce faisant, le modèle politique de contrôle social véhiculé par le fichier de police aura glissé lentement d’un idéal formé par la discipline à un autre, davantage centré sur la répression et par conséquent sécuritaire.